

# RELANCER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX FACE AUX INCERTITUDES

21<sup>E</sup> RENCONTRES  
DES RÉSEAUX  
DE CHALEUR  
ET DE FROID

AMORCE

LE 10 DÉCEMBRE  
2025 À PARIS

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



# PROGRAMME

## 9h00 - 9h15 - Mot d'introduction

Serge NOCODIE, Vice-Président - AMORCE

## 9h15 - 10h30 - Table Ronde

### Quelle place pour les réseaux de chaleur et de froid dans le mix énergétique français ?

Regards croisés sur le développement des réseaux de chaleur et de froid, l'atteinte des objectifs et l'acceptabilité des projets

Animée par Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

Intervenants :

- Martin SALMON, Chef du bureau Economie d'énergie et chaleur renouvelable - DGEC
- Jean-Luc FUGIT, Député - Assemblée Nationale
- Alexandre ROESCH, Délégué Général - SER
- Frederik THURE, Attaché énergie - Ambassade du Danemark

## 10h30 - 11h00 - Pause

## 11h00 - 11h45 - Table Ronde

### Le Fonds Chaleur à la croisée des chemins

Bilan et évolutions du Fonds Chaleur face à l'augmentation du nombre de projets : échanges autour de la capacité des aides à répondre aux enjeux

Animée par Apolline FAURE, Responsable Pôle Énergie et Réseaux de Chaleur et de Froid - AMORCE

Intervenants :

- Pascal GUILLAUME, Président - FEDENE
- Arnaud MAINSANT, Référent Réseaux de chaleur - ADEME
- Anne-Sophie ORECCHINI, Directrice générale déléguée - Finance Consult'

## 11h45- 12h45 - Atelier

### Sécuriser les projets dans un contexte économique instable : quelles stratégies dans les collectivités face à la baisse des aides ?

Exploration de solutions innovantes mises en place dans les territoires pour le développement des réseaux de chaleur et de froid : montages juridiques, financiers, et adaptation des projets

Animé par Robin FRAIX-BURNET, Responsable adjoint Pôle Juridique et Fiscal - AMORCE

Intervenants :

- La création d'un outil spécifique : le montage d'une SPL pour faire émerger des projets - Grégoire JAY, Directeur du patrimoine Énergie et Réseaux - SIDECA du Jura
- Valoriser la chaleur de l'eau issue du lac Léman : une innovation qui débloque de nouveaux financements - Géraldine PFLIEGER, Maire - Commune de Saint-Gingolph
- S'associer à un partenaire privé pour développer la géothermie : la solution d'une SAS à Montrouge - Etienne LENGREAU, Maire - Commune de Montrouge

## 12h45 - 14h15 - Cocktail déjeunatoire

## 14h15 - 15h15 - Atelier

### Vers plus de mixité énergétique dans les réseaux

Zoom sur le rôle des réseaux de chaleur multi-énergies dans l'intégration des EnR locales, application d'EnR'Choix et autres potentiels

Animé par Thibault MARTINAND, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid - AMORCE

Intervenants :

- Récupérer et valoriser la chaleur des eaux usées de station d'épuration pour alimenter un réseau de chaleur - Lucas TOUSSAINT, Chargé de mission Réseaux Concédés d'Énergie - Amiens Métropole
- Chaleur industrielle et réseaux de chaleur urbains : l'exemple concret de la métropole de Lyon - Didier FANGEAT, Responsable unité réseaux de chaleur et de froid urbain - Métropole de Lyon
- Proposer une ouverture plus large sur les énergies mobilisables pour son réseau et l'intérêt des réseaux multi-EnR&R - Guillaume PLANCHOT, Président - Via Sèvra
- Mix EnR, un module pour identifier des scénarios de diversification des EnR&R pour chaque opportunité de réseau - Simon BAILLY, Chargé d'études SIG pôle réseaux de chaleur - CEREMA

## 15h15 - 15h30 - Pause

## 15h30 - 16h30 - Atelier

### Froid : comment les réseaux peuvent trouver leur place face aux nouveaux besoins ?

Partage d'expériences autour de la capacité des réseaux à répondre aux besoins de froid face à la concurrence des climatiseurs individuels, pour construire des solutions complémentaires à la chaleur

Animé par Rémi BEAULIEU, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid - AMORCE

Intervenants :

- Refroidir des logements grâce à une boucle d'eau temperée sur eaux usées - Sylvain MOREL, Directeur général des services techniques - Communauté de Communes Saône-Beaujolais
- Intégrer le développement du froid efficace dans le cadre d'un schéma directeur et d'une délégation de service public - Sophie AUZOU, Directrice de projets - Ville d'Avignon
- Opportunité et stratégie de développement des réseaux de froid - Pierre EVEILLARD, Directeur Général - Manergy

## 16h30 - 17h10 - Cérémonie

### Label Écoréseau de chaleur

Animée par Serge NOCODIE, Vice-Président, et Julien BADOIL, Chargé de mission réseaux de chaleur et de froid - AMORCE

• Avec la participation de Clermont Auvergne Métropole

## 17h15 - Clôture

# INFOS PRATIQUES



## Lieu

Espace Saint-Martin  
199 bis rue Saint-Martin  
75003, Paris



## Accès

RER A, B et D (arrêt : Châtelet-Les-Halles)  
Métro : 1 / 3 / 4 / 7 / 11 / 14  
Bus : 29 / 38 / 47 / 75  
Vélib's : 36 rue du Grenier Saint-Lazare  
Parkings : 252 rue Saint-Martin, 75003 Paris



## Tarif

- Adhérent AMORCE : 225 € TTC
- Non adhérent : 370 € TTC

Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. Fermeture des inscriptions le 04/12/2025.



## Contact

Floriane ROUSSELIN - AMORCE  
[colloque@amorce.asso.fr](mailto:colloque@amorce.asso.fr)

## INSCRIPTION

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

### Conditions de vente

- Si vous êtes une collectivité : La date limite de réception du bon de commande est le mercredi 3 décembre 2025 inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée sur le site internet et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participez à l'évènement ou non.
- Si vous êtes un professionnel/partenaire : La date limite de règlement est le mercredi 3 décembre 2025 inclus. Sans règlement reçu avant cette date et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participez à l'évènement ou non.

### Conditions d'annulation

- Toute annulation doit être formulée par email à l'adresse [colloque@amorce.asso.fr](mailto:colloque@amorce.asso.fr) jusqu'au mercredi 3 décembre 2025 inclus pour être prise en compte.
- Toute inscription, que cela concerne une collectivité ou un partenaire, annulée à partir du jeudi 4 décembre 2025 ne sera pas remboursable et sera due.
- Pour toute inscription non annulée, où le participant ne participe pas et n'en informe pas AMORCE avant le mercredi 3 décembre 2025 inclus, aucun remboursement ne sera effectué : l'inscription sera facturée et due.

Voir CGV sur notre site